

COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 15 novembre 2021, à 18 heures 30, à l'Alliage, salle Yvremont, sous la présidence de Matthieu SCHLESINGER, maire. La séance s'est déroulée comme suit :

M. François GUERRIER a été désigné secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal ont approuvé le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2021.

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

1. Le Conseil municipal a été informé et a pris acte du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2020 et a pris connaissance de l'évolution du plan d'actions élaboré annuellement ;
2. Le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires du budget principal et du budget annexe du camping pour l'exercice 2022 ;
3. La garantie d'emprunt n° 118313, à hauteur de 50 %, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 342 000 € souscrit par VALLOIRE HABITAT auprès de la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre de l'acquisition en VEFA de 2 logements situés Clos des petites Chaumonières a été accordée et la délibération N° 2021-07-15 du 12 juillet 2021 a été abrogée ;
4. Le Conseil municipal a choisi la SAS PRESTALIS pour assurer l'exploitation des deux piscines d'Olivet sur la période 2022-2027 et a approuvé la convention de concession de service et ses annexes ;
5. La convention de soutien à passer avec l'association des praticiens de la maison médicale du Larry a été approuvée et une subvention de 35 000 € a été attribuée à l'association au titre de l'année 2022 ;
6. Les modalités d'attribution du financement des sorties scolaires et des classes de découverte ont été adoptées ;
7. Le versement d'un don de 2 200 € pour le Mémorial de la Shoah a été approuvé ;
8. La convention de partenariat en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme à passer avec la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin a été approuvée ;
9. Le Conseil municipal a pris acte de la communication du rapport d'activités 2020 et de développement durable d'Orléans métropole ;
10. Le Conseil municipal a été informé et a pris acte des décisions du Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h48.

Jean-Philippe CORNEROTTE



Directeur général des services

Matthieu SCHLESINGER



Maire d'Olivet